

Mon logement demain :



Et si on en parlait ?

Quel habitat des seniors pour demain ?

Le « bien-vieillir » à Gonfreville l'Orcher est une des préoccupations majeures de la municipalité. Dans cette optique, nous lançons une consultation qui s'adresse à tous les Gonfrevillais âgés de plus de 55 ans, visant à connaître vos souhaits en matière d'habitat. Que vous soyez encore actifs, retraités, ou présentant des besoins d'accompagnement, ce questionnaire est pour vous. Il vous permettra d'exprimer vos desideratas, vos souhaits, pour penser ensemble l'habitat de demain dans notre ville.

Alban BRUNEAU
Maire

Bien vieillir à domicile

L'attachement à son logement actuel peut constituer un frein au déménagement et inciter à remettre à plus tard ce choix. Pourtant, il est nécessaire d'anticiper pour ne pas se retrouver dans une situation inconfortable en cas de perte d'autonomie.

Prenez le temps de visualiser votre situation actuelle et projetez-vous dans quelques années. Réfléchissez à la question, en pesant les avantages et les inconvénients avec vos proches. Parlez-en autour de vous. Petit à petit, vous trouverez des réponses à vos questionnements et ainsi vous pourrez faire le choix qui vous convient le mieux afin de demeurer sereinement dans la commune de Gonfreville l'Orcher.






Pourquoi se questionner ?

Vous êtes autonome et vous remettez à plus tard une adaptation de votre logement ou un déménagement éventuel. Et pourtant, en anticipant une éventuelle perte d'autonomie, vous vous assurez de pouvoir rester vivre longtemps dans le domicile de votre choix. Inversement, il suffit d'un accident de la vie pour vous retrouver dans une situation dont vous n'aurez pas la maîtrise. **Mieux vaut donc prévenir que guérir...**

Un logement éloigné des commerces et des services peut entraîner progressivement un isolement relationnel. En clair, vous risquez de vous retrouver seul(e).

Faut-il adapter son logement ou déménager ?

Prenez le temps de réfléchir en remplissant le questionnaire ci-dessous :

 <i>J'habite en étage et il n'y a pas d'ascenseur</i> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	 <i>Mes charges sont trop importantes</i> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	 <i>Mon logement est trop grand pour moi</i> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
 <i>L'entretien de mon jardin ou de mon logement est trop compliqué pour moi</i> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	 <i>Je suis éloigné(e) des commerces, services, transports en commun</i> <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	

Vous avez répondu au moins une fois OUI ? La question du déménagement doit peut-être être envisagée.

Pour vous aider :

Rester dans mon logement

Avantages

Je continue de vivre avec mes voisins dans mon quartier que j'apprécie

Mon logement actuel est plus spacieux pour accueillir mes enfants

Je me sens chez moi avec mes souvenirs

Inconvénients

Il ne sera peut-être pas possible de rendre mon logement plus confortable

Si je perds de l'autonomie je risque de ne pas pouvoir rester dans mon logement et il sera plus difficile de trouver une solution en urgence

Déménager

Mon futur logement sera plus confortable, plus accessible et mieux équipé

Je pourrai rester chez moi, même si je deviens moins autonome

J'aurai moins de charges à payer

Je pourrai faire profiter mes enfants de mon vivant d'une partie du capital provenant de la vente de mon bien actuel si je suis propriétaire*

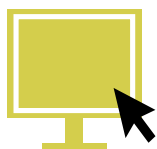
Mon logement sera sans doute plus petit mais plus confortable et mieux agencé

Mon logement ne sera pas nécessairement dans le même quartier



Besoin d'aide pour adapter votre logement ?

De nombreuses aides existent. Parlez-en à votre caisse de retraite (CARSAT Normandie, MSA...). Par ailleurs, si vous êtes propriétaire, vous pouvez -sous certaines conditions- obtenir des subventions de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).



Vous trouverez de nombreuses informations sur le site : <https://www.jamenagemonlogement.fr/>.

Connaitre les habitats alternatifs

Il existe de nombreuses offres alternatives, du simple logement mieux situé et bien agencé à proximité des services et des commerces à la résidence services. La Mairie de Gonfreville développe actuellement des programmes de Béguinage. On vous explique tout !



Le béguinage, c'est quoi ?

Le béguinage est un terme qui désigne à l'origine un habitat regroupé qu'occupaient des religieuses mais aussi des communautés laïques.

Présents essentiellement dans le Nord de la France, ils se composent majoritairement de logements collectifs de plein pied ou avec un étage (comportant rarement plus de 25 logements) destinés aux seniors autonomes qui souhaitent avoir leur « chez soi » et vivre en communauté.

L'approche peut se traduire par la phrase « chacun chez soi mais tous ensemble ». Ainsi, s'il n'existe pas de définition stricte du béguinage, on retrouvera une architecture qui favorisera les rencontres par des espaces communs intérieurs et/ou extérieurs favorisant des activités en commun (potager, salle commune...).

Par extension, certains béguinages offrent également des services et des animations.

Vous êtes intéressé(e) ? Une étude est actuellement menée sur la commune pour la réalisation d'une offre adaptée à vos besoins. Renseignez vous auprès de la Mairie.

Les résidences services

Elles comprennent des logements privés et des espaces communs dans lesquels sont proposés des services (souvent accueil, restauration, activités diverses) dont une partie sont obligatoires et d'autres à la carte. Il existe différents niveaux de standing selon les gestionnaires. Les loyers et les charges sont souvent plus élevés que pour la résidence autonomie.

Les résidences autonomie

Les résidences autonomie (qui remplace le terme plus connu de logement-foyer) sont des établissements sociaux qui doivent être obligatoirement autorisés par le conseil départemental. Elles comprennent des logements privés et des espaces communs mais à la différence de la résidence service la vocation est de répondre à un besoin d'accompagnement social

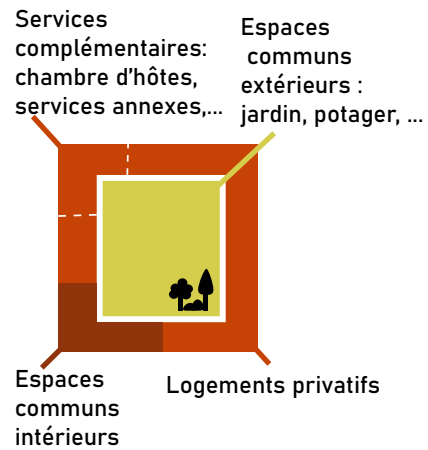
et de prévention de la perte d'autonomie. De ce fait, les loyers sont généralement moins élevés qu'en résidence services.

Dans tous les cas, il faut être autonome pour entrer en résidence services (GIR 5/GIR 6) ou en résidence autonomie (GIR4/GIR5/GIR6).

Les résidences intergénérationnelles

Le maintien du lien entre les générations constitue une formidable richesse et peut permettre la transmission de savoirs et d'expériences mutuelles, tant pour les aînés que pour les plus jeunes.

Dès lors, certaines résidences sont conçues pour permettre à des seniors de partager certains espaces de leur logement avec des personnes actives. Ce type d'habitat favorise notamment l'échange de services entre habitants.



Ressources complémentaires : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/autres-solutions-de-logement>

Focus sur le béguinage : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/changer-de-logement/autres-solutions-de-logement/les-beguines>